



## DROIT DES ÉTRANGERS

### JOURNÉE 1 Comment obtenir une protection au titre de l'asile en France ?

**Durée :** 7h00 (9h00-12h30 / 13h30-17h00)

**Introduction : L'histoire de l'asile**

#### **I. Les différentes formes de protection**

- Le statut de réfugié : l'asile conventionnel
- La protection subsidiaire

#### **II. La procédure tendant à la reconnaissance d'une protection au titre de l'asile**

- L'enregistrement de la demande d'asile au guichet unique et l'évaluation de la vulnérabilité du demandeur
- L'application du règlement Dublin III relatif à la détermination de l'État responsable du traitement de la demande d'asile – Quelles conséquences pour les demandeurs ?
- La demande d'asile
- Le recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile

#### **III. Les droits des demandeurs d'asile pendant le temps nécessaire à l'instruction de la demande**

- Le droit au maintien sur le territoire
- Les conditions matérielles d'accueil : hébergement et allocation financière
- L'assurance maladie

#### **IV. Le sort des personnes déboutées de leur demande**

- La possibilité de demander un titre de séjour sur un autre fondement
- L'éloignement du territoire

### JOURNÉE 2 Comment entrer en France et obtenir un droit au séjour ?

**Durée :** 7h00 (9h00-12h30 / 13h30-17h00)

**Introduction: L'évolution du droit des étrangers en FRANCE**

#### **I. L'entrée en France**

- Le visa de court séjour – les dispenses
- Le visa de long séjour et le visa de long séjour valant titre de séjour en vue de l'établissement « durable » sur le territoire français

#### **II. L'obligation de posséder un titre de séjour et les différentes catégories d'autorisations de séjour**

- La situation particulière des citoyens de l'Union européenne et assimilés
- Les autorisations provisoires de séjour
- Les cartes de séjour temporaires
- La carte de séjour pluriannuelle dite générale
- La carte de résident longue durée UE et la carte de résident

### **III. La procédure tendant à l'obtention ou au renouvellement d'un document de séjour**

- Le dépôt de la demande auprès des services préfectoraux
- La délivrance d'un récépissé
- Les taxes liées à l'immigration

### **IV. Le parcours personnalisé d'intégration républicaine**

## **JOURNÉE 3 Quels droits sociaux pour les personnes étrangères en France ?**

**Durée :** 4h00 (9h00-13h00)

### **Introduction : L'organisation de la protection sociale en France**

#### **I. Les conditions spécifiques aux personnes étrangères en France**

- La résidence habituelle en France (principe de territorialité)
- L'ancienneté de présence et la régularité de séjour
- La situation particulières des citoyens de l'Union Européenne et assimilés

#### **II. L'accès à la protection maladie (*rappels*)**

- L'assurance maladie (régime général et la complémentaire santé solidaire)
- L'aide médicale de l'État

#### **III. L'accès à la protection familiale**

- Les prestations familiales
- Le revenu de solidarité active
- L'aide sociale à l'enfance
- Les aides facultatives en faveur des familles

#### **IV. L'accès à l'hébergement et au logement**

*Remarque : Si les journées 1 et 2 peuvent s'envisager de manière indépendante l'une de l'autre, en revanche, la participation à la journée 3 suppose d'avoir assisté à la journée 2.*

Association de Solidarité  
avec Tou-te-s les Immigré-e-s du CALVADOS  
Maison des Solidarités, 51 quai de juillet, 14000 CAEN  
Tél. : 02.31.52.90.71  
Fax : 09.70.60.58.98  
[asti-juriste@orange.fr](mailto:asti-juriste@orange.fr)